

Agora

La lettre du Conseil de développement
de la Métropole Européenne de Lille - février 2016

Conseil de Développement

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

n°20

édito

Sophie Delebarre

Vice-Présidente
du Conseil de développement
de la Métropole Européenne de Lille

La séance plénière du 28 janvier 2016 sur « l'accessibilité » était très attendue tant ce sujet est stratégique pour la qualité de vie de celles et ceux qui y habitent ou la rejoignent pour y travailler, et pour l'activité des entreprises qui s'y développent ou s'y déplacent. Les interventions des deux élus de la MEL présents, Messieurs Bernard Gérard et Régis Cauche, ont semblé faire écho à nos propositions. Elles ont même évoqué une collaboration MEL/Région plus positive, et donc facilitatrice, sur des sujets de notre contribution tels que le REGL, le co-voiturage ou l'organisation du travail. D'où la demande des membres présents du CdD à la MEL « de passer rapidement à l'acte car les mesures proposées semblent faire consensus ». Mais ce consensus existe-t'il vraiment ? Les choix sont-ils réellement faits ? Quelques jours après la séance plénière, on lisait dans la Voix du Nord que le Président de la MEL envisageait la construction d'un tramway pour desservir l'aéroport de Lesquin. N'avait-il pas demandé que le Réseau Express Grand Lille passe par Lesquin pour donner son accord au projet ?

Dossier : Accessibilité



Actualités

FORUM DE L'EUROMETROPOLE : UNE NOUVELLE MANDATURE !

Le Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a élu en octobre dernier son nouveau Président Jean-François Dutilleul. La présidence revient donc au versant français pour deux ans.

Il était important que les membres du conseil de développement lui apportent leur soutien en choisissant de renouveler leur mandat. Ce qu'ont fait près de trois quart d'entre eux. Le renouvellement a aussi permis d'accueillir plus d'une dizaine de nouveaux membres, curieux et volontaires pour apporter leur contribution aux travaux du Forum.

Plusieurs priorités pour Jean François Dutilleul :

- Un « tour entreprendre » dans le cadre de la troisième révolution industrielle,
- Le renforcement du réseau inter-universitaire transfrontalier,
- La continuité de ses travaux sur l'apprentissage du néerlandais, le projet de territoire « espace bleu », l'apprentissage des jeunes, la mobilité et la culture transfrontaliers.

Plusieurs membres du versant français pilotent des groupes de réflexion, ils pourront aussi nous tenir régulièrement informés de l'activité du Forum. La première plénière après le renouvellement s'est tenue le 25 janvier dernier.

agenda

23 mars 2015

Réunion chantier Métropole entreprenante

29 mars 2015

Plénière sur le financement des politiques de la MEL
> Salle du Conseil Métropolitain - MEL

23 mai 2015

Café métropolitain
« L'économie collaborative »
> La condition publique - Roubaix

La
Métropole
nous
passionne!

dossier : Accessibilité

Questions à...

Comment faites vous pour être à l'heure à vos rendez-vous métropolitains ?



Marie Blanckaert
Architecte DPLG - Urbaniste

Pour diminuer le temps de transport, j'ai choisi un lieu de travail proche de chez moi. Le métro est à 10 mn, j'utilise le vélo et marche chaque fois que je le peux. Mes nombreux rendez-vous journaliers rendent la voiture indispensable. Je pratique le covoiturage quand cela est possible. Pour être à l'heure sur les chantiers, je décale les horaires et circule aux heures creuses. S'ils sont lointains, je prends le TER ce qui permet de gagner du temps en travaillant dans le train. S'ils sont mal desservis, la voiture est la seule solution. Si mon métier était plus léger, utiliser les transports en commun serait facilité.

Guillemette Lescure
Stratégie Patrimoine Lille Métropole Habitat



J'essaie de prévoir un temps de trajet réaliste adapté à la circulation. Je suis souple sur les modes de transports. J'utilise la voiture aux heures creuses sinon je combine, train/métro avec V'lille/marche. Je n'utilise pas le bus, non fiable au niveau des horaires. Bien cerner l'objet des réunions pour en calibrer la durée permet aussi d'éviter les retards. J'ai choisi de vivre en ville pour utiliser au maximum les transports en commun et ne pas avoir à subir les bouchons. J'ai habitué mes enfants à faire de même et ils sont autonomes. Je pourrais me passer de voiture si l'auto partage était plus développé.



Thibault Denis Du Péage
Gérant - Directeur exécutif covoiture - art

De par ma profession j'utilise la voiture, avec des facteurs contraignants : imprévisibilité (pluie, accident, événements sociaux) et engorgement dû à l'individualisme des automobilistes. Des solutions existent : celles des usagers (adaptation des horaires à la circulation) et celles, écologiques, portées par la sphère publique (covoiturage, transport en commun, auto partage...) qu'il faut améliorer (pistes cyclables, périmètre d'accès du V lille...). Une meilleure information contribuerait au changement des comportements. Avoir un annuaire informatisé de la mobilité durable dans le Nord - Pas de Calais où toutes les solutions seraient répertoriées devrait être une priorité. Une métropole incitante et innovante, inspirante et encourageante, une métropole qui soit elle-même entreprenante et ouverte ! »



Qui n'a jamais pesté le matin dans sa voiture, quand il se retrouve bloqué dans des embouteillages pendant de longues minutes parfois des heures ?





D'après les études, les engorgements routiers en France coûteraient 17 milliards par an, soit 46 millions par jour, plus que le trou de la sécurité sociale (15,3 milliards en 2014) !

Ce chiffre reprend le coût du carburant utilisé, l'usure prématurée des véhicules, les heures de production perdues, et la répercussion sur les prix des biens et services rendus.

Quand vous aurez fini de lire cet article, 161 700 € supplémentaires auront été perdus dans les bouchons !

Pendant les périodes de pointe à Lille, de 6h45 à 9h45 et de 16h30 à 19h, le taux de congestion atteint 52%, un conducteur qui devrait passer une heure dans sa voiture pour aller travailler le matin et revenir le soir, y passera 31 minutes de plus.

Le problème de la mobilité se pose aujourd'hui au niveau de l'aire métropolitaine de Lille.

C'est un système urbain multipolaire avec les secteurs de Lille, Béthune, Lens-Liévin, Arras, Douai, Cambrai et Valenciennes, auxquels il faut rajouter les flux provenant de la Belgique et de Dunkerque.

Jusqu'en 1975, 85% des actifs travaillaient près de leur domicile, mais les difficultés du marché du travail et l'envolée des prix de l'immobilier ont provoqué un étalement urbain qui s'est emballé au fil des ans.

Les besoins de mobilité et les

déplacements ont pris de l'ampleur, aidés par un réseau autoroutier dense. Aujourd'hui un nombre conséquent de personnes qui travaillent dans la métropole n'y habitent pas.

La voiture reste prédominante malgré les difficultés croissantes de circuler.

Le trafic routier progresse encore sur les autoroutes déjà saturées, A1 entre Seclin et Lesquin (+ 2,9%), A25 (+ 2%), ou A23 (+ 1,6%). Cette augmentation est encore plus sensible sur les autoroutes moins empruntées, A27 (+ 13%) et A21 (+ 17%).

Le sujet est donc primordial.

Le Conseil de Développement en a été saisi par la MEL en Août 2014.

Le groupe de travail a souhaité adopter une approche citoyenne partant de l'usager, et a choisi d'élaborer une contribution présentée selon quatre axes définis comme stratégiques :

1) Faciliter des choix conscients de mobilité :

Simplifier l'accès à l'information avec une seule source d'information fiable et multimodale, enclencher une prise de conscience pour favoriser l'éco-citoyenneté par des actions de la puissance publique.

2) Optimiser les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle :

Rendre les transports en commun plus attractifs (confort, ponctualité, correspondances, accessibilité), mettre en

œuvre un plan vélo plus ambitieux, développer le covoiturage avec un portail unique et des aires plus nombreuses, visibles et faciles d'accès, accompagner le développement des nouvelles mobilités, et engager le débat sur le péage urbain

3) Favoriser l'évolution de l'organisation du travail pour optimiser les flux de voyageurs

Inciter les entreprises à modifier leur organisation du travail (télétravail, plans de déplacements d'entreprise), créer des crèches d'entreprise

4) Améliorer la qualité de vie des habitants par une meilleure cohérence entre l'aménagement du territoire et les transports

Mettre en place une véritable gouvernance des transports à l'échelle de l'Aire Métropolitaine, renforcer les pôles d'échanges, réaliser le contournement autoroutier Sud-Est, accélérer la mise en place du Réseau Express Grand Lille.



Du côté de l'Eurométropole

« Learn Do Share » : Apprendre, Expérimenter et Partager au sein de l'Eurométropole !

Le 26 novembre 2015 a eu lieu l'événement « Learn Do Share » organisé par iDROPS au centre culturel BUDA à Courtrai. Organisé autour de la question centrale « Comment une région transfrontalière peut-elle être réalisée par tous ceux qui y vivent, y travaillent ou la visitent ? » l'événement a réuni des citoyens et des entrepreneurs actifs et créatifs.

LEARN. De nombreux projets innovants et inspirants ont ainsi été présentés par ceux qui en sont à l'origine : Hack The City à Bruges, le dispositif Comme à la maison (CALM) du mouvement citoyen SINGA, l'atelier pour entreprises créatives et sociales Ceuvél, et bien d'autres.

DO. Des ateliers ont permis ensuite à l'ensemble des participants de réfléchir sur les façons d'améliorer et de renforcer les relations

et le vivre ensemble au sein de l'Eurométropole.

SHARE. La journée s'est terminée par des échanges conviviaux entre les citoyens présents autour d'un apéritif.

Enrichissant et dynamisant cet événement original a permis de réunir Flamands, Wallons et Français autour de projets communs concrets ou à venir au sein de l'Eurométropole. Bien que la barrière de la langue reste présente, l'événement a permis de réfléchir aux moyens de renforcer les échanges innovants et alternatifs au sein de l'Eurométropole.

Pour plus d'informations : <http://learndoshare.be/fr/>

Merci à Dominique De La Gorce pour son témoignage.

Zoom sur...

La nouvelle Région et la MEL

Notre nouvelle région Nord Pas-de-Calais Picardie compte presque 6 millions d'habitants et 10% de la population française. C'est la région la plus dense (187 hab./km²) et la plus jeune de France (près de 35% des habitants ont moins de 25 ans). Malgré un taux de création d'entreprises supérieur à la moyenne nationale (15% par an), elle est en queue de peloton pour le nombre de chômeurs (12,5%). La nouvelle Métropole Européenne de Lille doit donc jouer une partition exigeante au sein de cette nouvelle Région : demeurer une locomotive économique sans arrogance, incarner un creuset culturel et universitaire qui doit contribuer à garder les talents, prendre en main les compétences qui lui seront demain transférées dans une dynamique partenariale.

Quoi qu'est-ce ?

La loi NOTRe

Approuvée à mi 2015 la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la république définit une nouvelle répartition des compétences entre collectivités : une région renforcée en matière économique, un département centré sur le social et des responsabilités des intercommunales élargies. Mais surtout la loi demande à toutes les intercommunalités de plus de 20.000

hab. de créer un Conseil de développement. Composé de représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives, il doit être consulté sur les principales orientations et toute question d'intérêt territorial. C'est un pas important pour la démocratie locale et la participation citoyenne à l'avenir des territoires.



Vincent Audureau,
gérant des Speed Rabbit Pizza de Lille Métropole

Vincent, Peux-tu te présenter ?

Bordelais d'origine, de formation école de commerce, j'ai exercé différentes fonctions commerciales pendant 17 ans dans l'agroalimentaire.

Aujourd'hui, à 45 ans, marié et père de 3 filles, je gère depuis 5 ans 2 restaurants Speed Rabbit Pizza à Lille et Lambersart (11 salariés) ainsi que le 1er distributeur automatique de pizzas de Lille installé Place de Strasbourg.

Pourquoi avoir choisi la Métropole Lilloise pour t'installer avec ta famille ?

Par opportunité professionnelle, lorsque le

groupe Danone m'a proposé de prendre la direction régionale Nord-Pas de Calais -Picardie. L'accueil et la chaleur des gens du Nord nous ont définitivement fixés ici.

Comment décide-t-on de passer du statut de salarié à entrepreneur ?

3 facteurs sont à l'origine de cette mutation professionnelle :

- un besoin d'agir devenu compliqué à assouvir dans l'entreprise qui m'employait de part des lourdeurs décisionnelles
- une soif d'indépendance et de liberté à 40 ans
- l'envie de prouver qu'avec du courage et des idées Entreprendre est possible en

France et dans le Nord

Quels sont, pour toi, les principaux avantages de la Métropole ?

- La proximité de Paris, Londres, Bruxelles et Amsterdam.
- des femmes et des hommes qui cultivent la valeur travail
- des pôles d'excellence tels qu'Euratechnologies ou La Plaine Image
- des centres de formation universitaires publics et privés de très haut niveau

Merci Vincent !

Parole à...



Métropole Européenne de Lille
1 rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex
Tél. (+33) (0)3 20 63 33 54
Fax (+33) (0)3 20 63 73 99
conseildveloppement@lillemetropole.fr
www.conseildveloppement-lillemetropole.fr

Directeur de la publication : Agnès Démotié - Rédaction : Yves Bogaert, Stéphanie Bost, Maureen Delettre, Lise Delsart-Roggo, Ariane Epée, Stéphane Ledez, Adam Prominski et l'équipe de coordination du Conseil - Crédits photos : MEL
Impression : MEL, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 ISSN : 2101-6615 - Imprimé sur papier recyclé

Suivez le Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille sur les réseaux sociaux :
Facebook : [conseildveloppementlillemetropole](https://www.facebook.com/conseildveloppementlillemetropole) / Twitter.com : MEL_CDDev

